

Atelier de formation :

Le RGPD

Lieu : Espace Hermès, Salle 21 – 10 rue cité Joly – 75011 Paris

– Métro : Père Lachaise (2,3), Saint-Ambroise, Voltaire (9) –

Samedi 29 février 2020, de 14 h 30 à 17 h 30

La réglementation issue du RGPD impose à tous les acteurs professionnels et associatifs de respecter des règles strictes quant au traitement des données personnelles. La mise en conformité nécessite de bien comprendre de quoi il s'agit. Marie Colomb, animera cet atelier de 3 heures pour vous initier aux principes et vocabulaire du RGPD ; les principes seront appliqués à votre activité afin de définir votre propre plan de mise en conformité, adapté à votre situation.

Le RGPD et ses notions clés :

L'évolution de la protection des données personnelles et le droit applicable.

Traitement des données à caractère personnel, de quoi s'agit-il ? À qui s'applique le RGPD ?

Les principes de la protection des données et les responsabilités des acteurs (avec explication du vocabulaire) :

Nouvelle logique de responsabilisation : l'accountability.

Partage des responsabilités et responsabilité spécifique des sous-traitants.

Les 8 règles d'or proposées par la CNIL.

Les outils de la conformité :

Le délégué à la protection des données.

Le registre.

Exemples pratiques, autodiagnostic.

La participation à cet atelier est gratuite pour les adhérents du SNPCE. Pour que l'atelier ait lieu, il faut un minimum de six inscrits (hors membres du conseil syndical). Le nombre maximal de participants est fixé à 14.

Bulletin d'inscription à l'atelier : Le RGPD

à retourner par mail à annie.gerest@gmail.com ou par courrier à
Annie Gerest – 4, rue Molière – 26000 Valence AVANT LE 25 JANVIER 2020

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Courriel : _____

Tarif : Adhérent : Gratuit Non adhérent : 20 euros
